

COMMUNICATION N°2 20/21.

Mi-septembre.

A la bonne attention des parents des élèves du DOA-Lycée.

Vous trouverez ici plusieurs informations qui requièrent vos diligente attention & réactive participation.

1. Le Lycée s'attelle à l'installation d'un tout nouveau site internet: ceci explique que cette communication emprunte un chemin on ne peut plus traditionnel (« *de main à main* », via les élèves); de surcroît, l'école est en train de s'équiper de la plate-forme de communication *It's learning*, laquelle offrira toutes les possibilités de contacts (école/parents, collègues professeurs entre eux, professeurs/élèves, etc.). Cet outil devrait nous permettre de faire face si, par malheur, un nouveau confinement venait à être imposé, scénario qui, dans l'état actuel de l'évolution constatée, ne relève pas de l'improbabilité.

2. Vous trouverez dans la même enveloppe un trio de petits fascicules regroupés sous le titre générique de *Triptyque du 1er Degré*. Il s'agit de

- *Projets & organigramme* (Tableau 1).
- *Règlement des études* (Tableau 2).
- *Règlement d'ordre intérieur* (Tableau 3).

Ce sont là les textes fondateurs de notre action éducative et pédagogique: ils requièrent attentive lecture dans la mesure où vous êtes invités à marquer votre plein accord et votre adhésion à la teneur de ces textes de référence et à leurs implications, notamment en matière comportementale (voir ROI en p.14 & 15), ainsi qu'en matière de mesures de précaution sanitaire. Merci par conséquent de compléter le formulaire intitulé *Déclaration d'accord et d'adhésion à la teneur des textes qui organisent la vie de la Communauté scolaire*; le formulaire sera ensuite réinséré dans la même enveloppe nominative pour être retourné dès que possible par votre jeune à son éducateur/-trice référent/e, lors de sa tournée matinale de relevé des présences dans les classes. Ce formulaire **DOIT** obligatoirement figurer dans le dossier de l'élève pour l'entérinement officiel et la régularité de son inscription. D'où la nécessité de sa prise en considération.

3. Il est de tradition bien établie, le 3^{me} vendredi de septembre, d'accueillir les parents qui le souhaitent dans les classes du Lycée, pour une rencontre avec les titulaires, un premier bilan de la rentrée, un échange d'informations et un temps de partage convivial en collaboration avec l'Association des parents. Le bon sens élémentaire & sanitaire invite à renoncer à ce type de rencontre en présentiel, vu la concentration de personnes sur un même espace-temps qu'il implique. Mais il ne s'agit pas là de renoncer à toute possibilité de contact: le parent qui souhaite un échange avec un professeur ou un/e éducateur/-trice lui envoie un courriel sur son adresse professionnelle (prénom.nom@ecah.be : voir l'équipe professorale listée en page 2 du Journal de classe) pour signaler son souhait, renseigner son identité, l'élève dont question, sa classe ainsi que le moment qui lui convient dans la tranche horaire de ce vendredi 18 entre 16h. et 18h.30. Le/la professeur/e lui adresse d'initiative le coup de fil à l'heure précisée. Si le besoin se fait sentir, ce contact pourra avoir un prolongement sous forme d'un entretien en présentiel sur le site de l'école, à déterminer à la meilleure convenance mutuelle. La même procédure peut être activée pour la direction, mais sous des adresses au modèle différent:

b.doyen.dir@lyceehannut.be et/ou jm.dejonghe.diradj@lyceehannut.be

4. 40 casiers avec cadenas à code (sur un total disponible de 60) sont d'ores et déjà réservés. Il est donc toujours possible de bénéficier de cet équipement (dans la limite du stock disponible). JM. Dejonghe, directeur adjoint, supervise les opérations: 5 euros l'an pour la location + 10 euros de caution pour le cadenas (rétrocédés en fin d'année avec la restitution de l'objet). N'hésitez pas à prendre contact avec M. Dejonghe, si vous souhaitez le confort d'une consigne in situ, via un casier qui a tout de l'utilitaire et rien du judiciaire.

5. La possibilité d'un repas chaud à midi n'a retenu que peu d'échos tant qu'à présent. Les parents intéressés par cette formule voudront bien se signaler auprès de Laetitia Krüger (019/ 519.500 laetitia.kruger@ecah.be) dans la semaine, afin que l'école puisse adopter un positionnement en la matière, à savoir l'offre de repas chauds si un nombre minimal de parents (15) a affiché son intérêt pour cette formule.

6. Parce qu'elle se révèle avec acuité en ce début d'année, les professeures d'éducation physique aborderont la question de l'hygiène féminine dans le cadre de leur cours (aspect santé). Un relais au niveau familial serait plus que bienvenu.

7. Les ateliers du temps de midi sont ouverts: de grandes affiches rouges en détaillent le programme. Depuis le Multisports mixte (eh oui !), jusqu'au Club Lycée-Lire pour les amateurs de littérature/jeunesse, en passant par l'obligée Informatique et le toujours très prisé Atelier musical que fréquentent assidûment les fans de The Voice ou de percussions à l'africaine, le coin-lecture... Bref, une offre très diversifiée pour celles et ceux qui désirent vivre un temps de midi dynamisant. De même, sont désormais opérationnels les Ateliers Coups de pouce Français et Math de 15h.45 destinés à soutenir l'apprentissage en ces matières. Infos auprès des directions.

8. Examens en Décembre or not?

Des parents nous ont interpellés sur la question de savoir si une session d'examens sera organisée en fin de trimestre. De fait, le réseau officiel a pris cette décision et certains établissements du libre lui emboîtent le pas. Au Lycée, cette question fera l'objet d'une consultation du personnel enseignant. La décision et sa motivation seront communiquées dès clôture du débat. *Wait and see...*

9. Deux communications du PSE et du PMS.

Le PSE (service de Promotion de la Santé à l'Ecole) communique les positionnements à adopter dans le cadre de la pandémie Covid-19.

Le PMS (service Psycho-Médico-Social) rappelle sa disponibilité dans sa mission de soutien à la parentalité, quand des fragilités peuvent se révéler au sein des familles.

10. Quant à l'anamnèse médicale (uniquement pour les élèves de 2^{me} et de 1/2^{me} Différenciée): merci de compléter dans les meilleurs délais ce formulaire, prélude obligé aux visites médicales, mais aussi à la proposition d'effectuer la vaccination Papillomavirus. Veuillez svp retourner ces documents via votre jeune dans la même enveloppe nominative où vous les avez trouvés. Le tout sera collecté par l'éducateur-référent lors de son relevé des absences.

11. Ci-contre, le calendrier établi pour l'année, à considérer avec prudence et circonspection, tant les incertitudes demeurent.

Vous souhaitant bonne réception du présent courrier et des documents afférents, nous vous assurons de notre disponibilité et de notre engagement pour la meilleure année scolaire possible. BD. Doyen & JM. Dejonghe, équipe de direction.

Le calendrier prévisionnel de la présente année scolaire 20/21.

A. Les remises de *Bulletins*: P1. 23-10 P2. 18-12 P3. 12-02
P4. 02-04 P5. 28-06

B. Les réunions de parents:

Vendredi	18-09	16h.-18h.30	En distanciel téléphonique.
Vendredi	13-11	15h.-18h.30	Site Collège.
Vendredi	08-01	15h.-18h.30	Site Collège.
Vendredi	12-03	16h.-18h.30	Site Collège.
Mardi	29-06	16h.-19h.	Site Collège.

C. Les sessions d'examens. Décembre: du jeudi 10-12 au mardi 15-12.
[sous réserves] Juin: du mercredi 16-06 au lundi 21-06.

D. Les Journées pédagogiques: à déterminer. Deux demi-journées de formation à la plate-forme *It's learning* devraient se situer fin septembre/début octobre.

E. Les *Conseils de classe & de guidance*: le lundi 19-10
(*cours suspendus*) les mercredi 16 et jeudi 17-12
du mardi 22-06 au vendredi 25-06.

F. Fin des cours anticipée (14h.35). Elaboration des Plans Pia/2S.

Vendredi 16-10.	Mardi 08-12.
Mardi 30-03.	Lundi 14-06.

G. Les Assemblées générales des personnels:(début des cours à 10h.20):
les mardis 10-11 et 23-02

H. Les congés réguliers:

Fête FWB	le dimanche (hélas!..) 27 septembre.
Toussaint:	du lundi 02-11 au vendredi 06-11.
Armistice:	mercredi 11 novembre.
Noël:	du lundi 21-12 au vendredi 01-01.
Carnaval:	du lundi 15-02 au vendredi 19-02.
Pâques:	du lundi 05-04 au vendredi 16-04.
Congé:	vendredi 30-04 (en prélude à la Fête du travail).
Ascension:	jeudi 13-05 + le « pont » du vendredi 14-05
Pentecôte:	lundi 24-05.